

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le neuf novembre, à 20 heures, le conseil municipal d'Enval s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme GERBE Sylvie, première adjointe au maire, en l'absence de Monsieur le Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : VENTAX Catherine, LE COSQUER Bernard, CHRETIEN Jean-Pierre, STREITH Aline, GALLO Sylvie, PRIEUR Patrick, GRANDJEAN Roland, LAVEST Hervé, MICHEL Nathalie (arrivée à 20 heures 45), GERMAIN Héloïse et BRIQUET Marie Philomène

Absents excusés : MELIS Christian (procuration à CHRETIEN Jean-Pierre), GOUMY Pascal (procuration à GRANDJEAN Roland) et LUCAND Serge

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 14

Secrétaire de séance : VENTAX Catherine

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 novembre 2015

Ordre du jour :

- 1 – Budget 2015 : ajustements
- 2 – Subventions aux associations
- 3 – Ecole : Tableau numérique
- 4 – Divers :
 - Avenant convention avec AFUL Moneyroux
 - Presbytère
 - Infos : FIC (Chemin de la boule, Grange Comité des fêtes, Mur Place Marcel Morge). DETR (Places et Parking). Amendes de Police (rail sécurité Lot de l'Ambène, trottoir Rue des Graviers)
 - Rappel Défilé du 11 novembre et Permanence Elections Régionales

1 – Budget 2015 – Ajustements – Décision modificative n° 2

Délibération n° 2015-57

Présentation par Sylvie Gerbe de la situation entre le budget prévisionnel 2015 et le réalisé à ce jour. Les ajustements faits en section de fonctionnement permettent de dégager 11 600 € à la section d'investissement. Les projets d'investissement sont réactualisés, un emprunt complémentaire de 40 500 € est nécessaire pour équilibrer le budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits suivants sur le budget principal 2015 :

FONCTIONNEMENT

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminut. crédits	Augmen t. crédits	Dimin. crédits	Augment. crédits
D 60623 : Alimentation		400 €		
D 60631 : Fournitures d'entretien		1 000 €		
D 6067 : Fournitures scolaires		500€		
D 61551 : Entretien matériel roulant	1 000 €			
D 61558 : Entretien autres biens		1 000 €		
D 616 : Primes assurances		100 €		
D 6226 : Honoraires		1 000 €		
D 6232 : Fêtes et cérémonies		700 €		
D 6257 : Réceptions	700 €			
D 73925 : Fonds péréquation intercommunal et communautaire		200 €		
D 022 : Dépenses imprévues	3 640 €			
D 023 : Virement section investissement		11 600 €		

D 6618 : Intérêts des autres dettes	4 960 €			
D 6688 : Autres dettes		5 400 €		
R 70846 : Mise à dispo personnel à un groupement de rattachement				4 600 €
R 70848 : Mise à dispo personnel à organismes autres			2 200 €	
R 7343 : Taxe sur les pylones				700 €
R 7478 : Participations autres organismes				1 000 €
R 7788 : Produits exceptionnels divers				7 500 €
TOTAL	11 600 €			11 600 €

INVESTISSEMENT

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminut. crédits	Augment. crédits	Dimin. crédits	Augm. crédits
D 2116-33 : Travaux cimetière		1 000 €		
D 21312-33 : Trav. Bâtiment scolaire	2 500 €			
D 21318 : Achat immeuble	900 €			
D 2313-33 : Trav. Bâtiments divers		9 000 €		
D 2188-11 : Acquisitions diverses	7 000 €			
D 204158-76 : Trav éclairage public		600 €		
D 2315-76 : Voirie et réseaux divers		16 700 €		
D 2315-80 : Voirie et réseaux Moneyroux		100 000 €		
R 021 : Vir. de la section fonctionnement				11 600 €
R 10226 : Taxe aménagement				15 000 €
R 1328-80 : Participation PUP Moneyroux				42 100 €
R 1641-80 : Emprunt trav. Moneyroux				40 500 €
R 2111 – Vente terrains				7 700 €
TOTAL		116 900 €		116 900 €

2 – Subventions aux associations – Année 2015

Délibération n° 2015-58

Présentation par Jean-Pierre CHRETIEN :

- Cette année, un document a été adressé à toutes les associations leur indiquant les informations à fournir pour une demande de subvention communale : informations financières, trésorerie, bilan et informations complémentaires concernant les effectifs, l'encadrement, les projets de formation et leur participation à la vie communale
- L'enveloppe globale prévue au budget communal est de 14 000 €
- Pour mémoire, en 2014, des associations avaient fait un effort de solidarité en renonçant en totalité ou partiellement à leur subvention
- Pour 2015, la majorité des associations présente une demande équivalente aux années précédentes
- L'APAGE ne sollicite de subvention pour 2015
- Les Baladins de l'Ambène demandent 1 200 € au lieu des 1 300 € accordés en 2013
- « Enval Un autre regard », justifiant de dépenses supérieures à 200 €, demande 50 € de plus qu'en 2014, soit 200 €
- Les 2 associations « Enval Drift » et « Paintball scénarisé » n'ont pas fait de demande et n'ont pas répondu au rappel

- Une nouvelle association « Les Amis d'Enval », créée en 2015, demande une subvention de 300 € pour les 1ères dépenses de fonctionnement

La répartition proposée par le bureau municipal prend en compte les demandes et les besoins de chaque association et son implication à la vie communale (présence aux défilés et aux actions environnementales organisées par la municipalité, soutien à l'organisation de manifestations organisées par d'autres associations).

Suite aux débats,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix et 1 abstention (Nathalie Michel), décide des subventions suivantes à attribuer en 2015 :

INTITULE ASSOCIATION	Pour mémoire subv. 2013	Pour mémoire subv. 2014	Effort solidarité pour 2015	Montant subv. 2015 demandée	Montant subv. 2015 accordée
A.S.E.	3300.00	3300.00		3300.00	3300.00
COMITE DES FETES	2400.00	2400.00		2400.00	2400.00
LES BALADINS DE L'AMBENE	1300.00	0.00	100.00	1200.00	1200.00
LE CLUB DE L'AGE D'OR	350.00	350.00		350.00	350.00
ASS. ANCIENS COMBATTANTS	170.00	170.00		170.00	170.00
GYM MUSICALE	300.00	300.00		300.00	300.00
SOCIETE DE CHASSE	300.00	300.00		300.00	(*) 300.00
A.P.A.G.E.	450.00	0.00	450.00	0.00	0.00
CLUB TENNIS ENVALOIS	1200.00	3000.00		3000.00	3000.00
CLUB DES DOIGTS DE FEES	300.00	0.00		300.00	300.00
ECOLE PUBLIQUE	400.00	400.00		400.00	400.00
USEP ENVALOISE	900.00	900.00		900.00	900.00
ASSOC. ENVAL YOGA	300.00	0.00		300.00	300.00
ASS DES LOUSTICS D ENVAL	300.00	150.00		300.00	300.00
ENVAL UN AUTRE REGARD	300.00	150.00		200.00	200.00
ARVERNE PAINTBALL	300.00	150.00			0.00
ENVAL DRIFT	300.00				0.00
LES AMIS D'ENVAL	300.00	300.00		300.00	300.00
LA PREVENTION ROUTIERE	70.00	70.00			70.00
TOTAL	12040.00	11640.00	550.00	13720.00	13790.00

(*) Rv pris avec le président de la société de chasse pour valider le document de demande et évoquer leur participation et soutien au niveau environnemental

3 – Equipement numérique de l'école d'Enval / Demande de subvention

Délibération n° 2015-59

Exposé de Catherine VENTAX :

- Riom Communauté a présenté un dossier de demandes de subventions pour les projets sur l'ensemble du territoire en équipements numériques des écoles (programme e-education)
- Dans le cadre de ses compétences relatives aux écoles primaires, la commune a souhaité engager une réflexion sur le numérique dans son école afin de permettre aux élèves d'accéder au numérique et s'est inscrit dans le projet global de Riom Communauté
- La commune a prévu une enveloppe totale de 20 000 €

- La nouvelle équipe enseignante en place depuis la rentrée scolaire 2015 a identifié les besoins
- Une présentation a été faite par un fournisseur potentiel pour un équipement en ordinateurs, vidéos projecteurs, tableaux et supports pédagogiques numérique pour les 3 classes de primaire ainsi que la maternelle.
- Il est prévu qu'un représentant de l'Education Nationale soit associé au projet
- L'Education Nationale assurerait la formation des enseignants
- Le projet peut être financé à hauteur de 70 % (FEDER et FRADDT pour 60 % et Riom Communauté pour 10 %).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve le projet** d'équipement numérique estimé à 20 000 €
- **Sollicite les subventions** au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et du FRADDT PAYS
- Dit que des crédits sont prévus au budget 2015 et le complément sera inscrit au budget 2016.

Informations :

- Démonstration le 26 novembre à l'école par la société PGDis
- A vérifier si l'achat d'un photocopieur et d'une imprimante peut être intégré dans les demandes de subventions

4 - Divers

Convention PUP Moneyroux : un avenant a été signé pour remplacer le montant des versements en HT au lieu de TTC

Bâtiments :

Presbytère : Sylvie GERBE propose de faire une visite du bâtiment avec les élus samedi 21 novembre à 11 heures. Accord.

Immeuble ROUDEL en vente : ce bâtiment peut présenter un intérêt pour la commune : emplacement en centre-bourg près des bâtiments communaux, à proximité d'un parking. Il pourrait convenir par exemple pour une maison de santé. Première étape : le faire estimer pour ensuite pouvoir débattre.

Une demande d'estimation a été faite pour les 2 bâtiments au service du Domaine.

Achat immeuble GARCIA : Depuis 2011, la commune a décidé d'acheter cet immeuble situé près de la boulangerie. La procédure est très complexe car la succession ayant été déclarée vacante, la vente doit se faire avec la Direction des Finances Publiques. Le notaire de la commune vient de nous informer qu'un projet d'acte est en cours d'approbation.

Subventions pour projets 2016 : la commission des travaux propose de monter des dossiers suivants :

- auprès du Conseil Départemental, au titre du FIC (Fonds d'Intervention Communal) pour la réfection du Chemin de la Boule (partie basse), l'aménagement de la grange Rue de l'Ambène, le renfort du mur Place Marcel Morge (qui menace de s'écrouler) . On ne connaît pas encore les conditions de subventions du Conseil Départemental pour 2016.
- Auprès de l'Etat au titre de la DETR, pour l'aménagement de places et parkings
- au titre du produit des amendes de police pour l'installation d'un rail de sécurité au-dessus du lotissement du Domaine de l'Ambène et la création d'un trottoir sur une partie de la rue des Gravieres (au niveau du virage en face de la maison Trenti). Pour information, les années précédentes, la subvention maximum est de 7 500 €.

Cérémonie du 11 novembre : rappel rendez-vous pour le défilé : 11 h devant la mairie

Elections régionales : mise en place des permanences des élus pour la tenue du bureau de vote.

Tour de table :

1. Sylvie GERBE :

Conseil communautaire du 05/11/2015 : compétence petite enfance acceptée. Cette compétence devra être validée par les conseils municipaux des communes de Riom Communauté. Concernant la répartition financière, la validation du transfert doit être approuvée par toutes les communes. Si ce n'est pas le cas, il faudra revoir cette répartition.
2. Catherine VENTAX :
 - ✓ Commentaires sur l'AG de l'Union Départementale des Délégués de l'Education Nationale, qui s'est tenue le 13 octobre à Enval.
 - ✓ Le conseil d'école a eu lieu jeudi 5 novembre : présentation par le Directeur des projets dont 1 de musique mené par un intervenant extérieur et qui pourrait être finalisé dans la salle du Rexy à Riom. Un compte-rendu très détaillé du conseil d'école a été remis en mairie.
3. Aline STREITH :

Compte-rendu d'une réunion à Riom Communauté sur l'affectation de logements sociaux à l'ancienne caserne militaire de Riom, foyer pour jeunes en colocation (pour environ 50 personnes) avec bureaux adaptés pour aider les jeunes dans leurs démarches administratives et de recherches d'emploi.
4. Bernard LE COSQUER :
 - ✓ Riom Communauté : dans le cadre de l'opération habitat humanisme, visite de la maison « FRANCK » pour un projet de réhabilitation du logement. Riom Co est vendeur de ce bâtiment pour 30 000 €.
 - ✓ CCAS : organisation d'une réunion le 1er décembre avec le CLIC (organisme permettant aux aidants de personnes âgées, pour la recherche de maison de retraite, d'aides à domicile...). Le 13 novembre à Malauzat : réunion avec le CCAS pour bâtir un projet commun avec le CCAS d'Enval au printemps 2016. Collecte de jouets pour Noël en partenariat avec le Secours Populaire.
 - ✓ La Commission Culture et Fêtes prévoit une exposition sur l'alimentation au Moyen Age, à voir en partenariat avec l'école.
 - ✓ Recensement de la population : réunion de formation des coordonnateurs communaux le 17/11 pour préparer à la collecte qui débutera fin janvier 2016.
5. Jean-Pierre CHRETIEN :
 - ✓ Présentation au conseil du document DICRIM finalisé (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui sera distribué dans tous les foyers envalois –
 - ✓ Accessibilité des bâtiments publics : la commune est en règle puisque le document ADAP a été déposé avant le 27 septembre 2015
 - ✓ Présentation sur Power point du projet des points d'apports volontaires (PAV) des collectes d'ordures ménagères sur 8 lieux d'Enval –
 - ✓ Travaux SNCF avec fermeture de routes le week-end du 21/11
 - ✓ Vœux du Maire le 09 janvier 2016
 - ✓ Bulletin Municipal distribution prévue en janvier 2016
 - ✓ Commentaires sur l'arrivée de réfugiés à Pessat-Villeneuve.

6. Marie-Philomène BRIQUET : Réunion du SIAD semaine dernière : le SIAD déménage fin novembre vers Pôle Emploi à Riom. Problème de trésorerie et d'absentéisme au sein du personnel, perte de clients.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 40.

Signatures :

MELIS Christian		PRIEUR Patrick	
GERBE Sylvie		GRANDJEAN Roland	
GOUJMY Pascal		LAVEST Hervé	
VENTAX Catherine		MICHEL Nathalie	
LE COSQUER Bernard		GERMAIN Héroïse	
CHRETIEN Jean-Pierre		LUCAND Serge	
STREITH Aline		BRIQUET Marie	
GALLO Sylvie			